

Une partie de la rue du Sablon devient piétonne dès le 1^{er} août 2022

Ce changement s'inscrit dans le réaménagement des espaces publics du quartier de la Gare, afin d'améliorer la qualité de vie des riverains et riveraines. Il signifie la fin du trafic de transit par cet axe.

- | | | |
|---|--|--|
| 1 La partie Ouest
située devant l'Îlot Sud sera aménagée en zone 20 km/h à double sens, afin de garantir l'accès au parking public. | 2 La partie Médiane
sera vouée à la mobilité douce avec un accès motorisé garanti au parking souterrain privé. | 3 La partie Est
reste en régime 30 km/h. |
|---|--|--|

Des équipements seront installés sur l'espace public pour créer des lieux de rencontre et de partage; une végétalisation et une arborisation généreuses offriront un cadre agréable à la population. La Ville de Morges se réjouit de pouvoir bientôt présenter les résultats des démarches participatives organisées pour l'aménagement des placettes dans les zones de mobilité douce.

Contact

Chantier et aménagements routiers
Direction Infrastructures et gestion urbaine
021 823 03 20

Espace public et démarches participatives
Direction Urbanisme, constructions et espace public
021 804 96 70 / morgesavenir.ch

